



Commission Régionale Futsal

SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°39

Réunion retenue du lundi 21 mars 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FUTSAL

1/8^{èmes} de Finale :

24395544 NEUILLY 92 FC 1 / SPORTIFS DE GARGES 1 du 05/03/2022

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations du 17/03/2022 ayant donné match perdu par pénalité aux 2 équipes.

Par conséquent, l'équipe d'ETOILE MELUN FC qui devait affronter le vainqueur de ce match en 1/4 de Finale le 16/04/2022 est qualifiée directement pour les 1/2 Finales de la Compétition.

Calendrier des tours :

1/4 de finale : semaine du 11 au 17 avril 2022

1/2 Finales : semaine du 02 au 08 mai 2022

CHAMPIONNAT SENIORS

Régional 3

Poule A

Courriel de CHAVILLE FUTSAL – 581476

La Commission,

Considérant la décision de la Commission Régionale des terrains et Installations Sportives du 22/02/2022,

Considérant que suite à cette décision, le club de CHAVILLE FUTSAL dispose d'un nouveau créneau le dimanche de 17h à 19h au gymnase Léo Lagrange de CHAVILLE,

Par ces motifs,

Fixe toutes les rencontres à domicile de l'équipe sur ce nouveau créneau.

Par conséquent, le match :

23403486 CHAVILLE FUTSAL 92 1 / VSG FUTSAL 1 ne peut pas être décalé au dimanche 27/03/2022 (l'équipe de CHAVILLE FUTSAL ayant une rencontre le lundi 28/03/2022).

Ce match est reporté au dimanche 17/04/2022.

Poule C

LA COURNEUVE AS – 500653

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 16/03/2022 ayant notamment prononcé un huis-clos total pour tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors 1 de LA COURNEUVE AS jusqu'au 30/06/2022.

Liste des rencontres concernées :

23403303 LA COURNEUVE AS 1 / TORCY EU FUTSAL 3 du 02/04/2022

23403314 LA COURNEUVE AS 1 / MONTMORENCY FUTSAL 1 du 09/04/2022

23403319 LA COURNEUVE AS 1 / ARTISTES FUTSAL 1 du 23/04/2022

23403260 LA COURNEUVE AS 1 / OSNY UNITED 1 du 21/05/2022

Elle informe les clubs qu'un courrier sera adressé précisant les modalités du huis clos.

Poule D

23403150 JOUY LE MOUTIER FC 1 / TRAPPES EN YVELINES 1 du 19/03/2022

Lecture de la Feuille de Match papier et du rapport de l'arbitre, La Commission enregistre le forfait non avisé de JOUY LE MOUTIER FC 1.

3^{ème} forfait entraînant le forfait général de cette équipe.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 1 – 23402881 ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 2 / BAGNEUX FUTSAL 1 du 19/03/2022

Régional 2 – poule B – 23403389 GOUSSAINVILLE FC 1 / AULNAY FUTSAL 1 du 19/03/2022

Régional 3 – poule B – 23403569 SAINT MAURICE AJ 1 / MAISONS ALFORT FC 1 du 19/03/2022

FUTSAL FEMININ COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/4 de Finale :

24394772 SPORTING CP 1 / GARGES DJIBSON 1 du 05/03/2022

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations du 17/03/2022 ayant donné match perdu par pénalité au SPORTING CP.

GARGES DJIBSON qualifié pour le prochain tour.

1/2 Finales : semaine du 28 mars au 03 avril 2022

✓ Arbitrage :

Désignation de 2 arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

✓ **Epreuve :**

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongations.

Le départage des équipes ne se fait plus au 1^{er} écart constaté (mort subite), **les 2 équipes effectuent 5 tirs au but chacune.**

Listes des matchs :

24480206 GARGES DJIBSON FUTSAL 1 / DIAMANT FUTSAL 1 le 02 ou 03/04/2022

24469368 JOLIOT GROOM'S 1 / VIKING CLUB PARIS 1 le 03/04/2022

FUTSAL FEMININ CHAMPIONNAT – phase 2

Poule A**24372123 CROSNE FUTSAL 1 / PARIS XIV FUTSAL du 23/04/2022**

Courriel de CROSNE FUTSAL et de la Mairie de CROSNE indiquant l'indisponibilité du gymnase.

Ce match est avancé au samedi 16/04/2022.

Poule B**24372032 FUTSAL PAULISTA 1 / DRANCY FUTSAL 2 du 18/03/2022**

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission enregistre le forfait non avisé de DRANCY FUTSAL (1^{er} forfait).

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Espoir – poule A – 24372099 AVON FUTSAL 1 / SPORTING CP 1 du 18/03/2022

Espoir – poule A – 24372095 CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 / PARIS XIV FUTSAL 1 du 20/03/2022

FUTSAL U18 – phase 2

Niveau 1**24373355 MYA FUTSAL 1 / VILLENEUVE ABLON 1 du 12/03/2022**

Reprise de dossier,

La Commission,

Après lecture de la Feuille de Match Informatique et réception du rapport complémentaire de l'Arbitre Officiel,

Considérant que l'Arbitre officiel précise que le match a été arrêté à la 21^{ème} minute en raison d'un nombre insuffisant de joueurs de VILLENEUVE ABLON (2 joueurs dont le gardien de but),

Considérant que le score du match était de 5 buts à 0 en faveur du club de MYA FUTSAL au moment de l'arrêt du match,

Considérant les dispositions de l'article 40.1 du RSG de la LPIFF (équipe incomplète en cours de partie),

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité au club de VILLENEUVE ABLON 1 :
MYA FUTSAL 1 (3pts – 5 buts).
VILLENEUVE ABLON 1 (-1pt – 0 but).

Courriel de VILLENEUVE ABLON – 580485

La Commission prend note de la modification du jour de match de l'équipe comme suit :

Jour : le samedi

Lieu : gymnase Anne Franck à VILLENEUVE LE ROI

Coup d'envoi : 12h45

Niveau 3

Poule A

24373234 VECTEUR SPORT 1 / ESP 18 2 du 26/03/2022

Demande d'ESP 18 Futsal pour reporter le match au samedi 16/04/2022 (motif : ne peut pas assurer le déplacement).

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande, le motif invoqué n'étant pas recevable.

Elle précise que le match peut éventuellement être décalé au dimanche 27/03/2022 avec l'accord de VECTEUR SPORT.

Poule B

Courriel des ARTISTES FUTSAL – 554385

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe 2 pour cette phase 2.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Niveau 3 – poule A – 24373226 ARTISTES FUTSAL 1 / CHAMPS FUTSAL 1 du 20/03/2022

Niveau 2 - 24373273 PARIS ACASA 1 / AULNAY NORD PLUS 1 du 19/03/2022